



1 jour (7 heures)



> 10/04/2018

> 05/11/2018



Adhérent :

790 € HT

Non-adhérent :

940 € HT

Repas compris



Public concerné :

Trésoriers, responsables financiers et fiscalistes en charge des opérations de financement et/ou du *cash management* opérant dans un groupe international



Prérequis :

Pratique de la trésorerie et culture financière



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation présentielle - Exercice d'application - Étude de cas

SÉCURISER LES PRIX DE TRANSFERT

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir élaborer une documentation prix de transfert pertinente
- Être en mesure de défendre la politique prix de transfert de l'entreprise en cas de contrôle fiscal
- Acquérir les réflexes fiscaux permettant :
 - de travailler efficacement avec le département fiscal du groupe et/ou de la société
 - d'être force de proposition pour réduire les risques et optimiser les coûts

PROGRAMME

LES PRINCIPES QUI RÉGISSENT LES PRIX DE TRANSFERT

- Notion de prix de transfert
- Enjeux
- Les principes
- Les sources
- Les principales méthodes de détermination

Exercice d'application

- Détermination du prix de pleine concurrence selon les différentes méthodes

LA DOCUMENTATION PRIX DE TRANSFERT LIÉS AUX FLUX FINANCIERS

- Les conditions d'application
- Le contenu
- Les obligations déclaratives et de transmission de la politique de prix de transfert
- Nouveautés issues de la loi de finance 2014
 - Formulaires additionnels
 - Délais

L'ANALYSE FONCTIONNELLE DES FLUX FINANCIERS INTRA-GROUPES

- Le trio « fonctions-actifs-risques »
- La structure du financement intra groupe
- La démarche recommandée
- Les étapes

Étude de cas

- Identification des opérations qui relèvent des prix de transfert (financement intra-groupe et centralisation de trésorerie)
- Analyse du *master file* et construction du *local file*
- Démarche de justification du taux d'intérêt d'un prêt intra-groupe
- Étude de la déductibilité des intérêts et combinaison avec les autres restrictions de déduction